



→ nichoirs de type « mésanges »

Dimensions : 15x15x30 cm

Poids : +-1,5 kg

Prix : 42,35 € tvac

Option : ajout de la protection métallique contre les intrusions de pics : + 1,86€ tvac

Diamètre du trou : 28, 32 ou 35 mm

Espèces cibles : mésanges & moineaux

→ nichoir semi-ouvert

Dimensions : 20x15x19 cm

Poids : +-1,2 kg

Prix : 35,91 € tvac

Espèces cibles : Bergeronnette grise, Rougegorge familier, Gobemouche gris, Rougequeue à front blanc, Rougequeue noir, Troglodyte mignon...



→ nichoir à Chouette chevêche

Dimensions : 60x24x36 cm hors système anti-prédation

Poids : +-12 kg

Prix : 204,3 € tvac

Système anti prédation en PVC inclus. Intérieur avec double loge en chicane et reposeirs.

→ nichoir à Chouette effraie

Dimensions : 100x48x48 cm

Poids : +-13 kg

Prix : 160,47 € tvac

Intérieur avec double loge

Convient également pour le Faucon crécerelle



Dans ces quelques pages, vous trouverez....

Beaucoup de choses sont dites ou écrites à propos des nichoirs. Il existe une multitude de livres et sites web sur le sujet, souvent au contenu correct mais parfois aux propos tout à fait fantaisistes.

Ce document n'a pas pour fonction de remplacer toute cette ressource mais bien de vous permettre d'avoir à portée de main toute l'information utile pour bien installer nos nichoirs et permettre à nos oiseaux d'en profiter longtemps de manière sécurisée.

Ainsi, vous trouverez dans ces quelques pages les informations suivantes :

- A quelles espèces sont destinés nos nichoirs ?
- Comment et où installer nos nichoirs ?
- Le nettoyage & l'entretien du nichoir sont-ils nécessaires ?
- Bague & suivi scientifique
- Placer des nichoirs, est-ce vraiment utile ?
- Quelle densité de nichoirs installer ?
- Quelle densité pour un usage de lutte biologique en verger ?
- Que faire lorsqu'un jeune « tombé du nid » est trouvé ?
- Caractéristiques générales de nos nichoirs
- Qui sommes-nous ?



A quelles espèces sont destinés nos nichoirs ?

A chaque espèce son nichoir !

Voici, hors oiseaux strictement forestiers, les espèces que vous pouvez attirer avec nos nichoirs.

→ Nichoirs de type « mésanges » :

- trou d'envol 28 mm de diamètre : Mésange bleue et Mésange nonnette
- trou d'envol 32 mm de diamètre : espèces précédentes, Mésange charbonnière et, plus rarement le Rougequeue à front blanc ou le Moineau domestique.
- trou d'envol 35 mm de diamètre : espèces précédentes, Moineau domestique et Moineau friquet (à installer en groupes lâches pour ce dernier) ainsi que, rêvons un peu, le Torcol fourmilier.



→ **Nichoirs semi-ouverts** : ce nichoir accueille les espèces affectionnant les cavités à larges ouvertures, telles que la Bergeronnette grise, le Rougegorge familier, le Gobemouche gris, le Rougequeue à front blanc, le Rougequeue noir, le Troglodyte mignon...



→ **Nichoir à Chouette d'Athéna.** La « chevêche », ou « Chouette d'Athéna », est un petit rapace nocturne fortement lié, chez nous, aux milieux bocagers pourvus d'arbres creux et plus particulièrement des vergers traditionnels.



→ **Nichoirs à Chouette effraie.** Ce superbe rapace nocturne, également appelé Effraie des clochers, à l'allure fantomatique est typique des vieilles fermes, des combles et clochers. Ce nichoir peut également être attractif pour le Faucon crécerelle.



→ **Nichoir à Martinet noir.** Ce migrateur au long court passe sa vie à voler et ne se pose sur son nid que quelques semaines par an pour élever ses jeunes. *Nichoirs bientôt disponibles.*

→ **Nichoir à Faucon crécerelle.** Le crécerelle est le plus commun de nos faucons et est très présent autour des villages ainsi que dans les campagnes. Nichoirs bientôt disponibles.

Comment & où installer nos nichoirs ?

Lorsque vous installerez ces nichoirs, soyez attentif à les placer :

⇒ *généralités pour tous les types de nichoirs :*

- hors de portée des chats, fouines et rats laveurs ;
- hors de portée du bétail en cas de pose en milieu agricole ;
- hors de portée des mains des promeneurs ;
- de manière suffisamment accessible pour pouvoir réaliser son nettoyage annuel ;
- éviter la proximité avec de grandes fenêtres et baies vitrées ;
- idéalement dans un endroit calme ;
- avec le trou d'envol idéalement opposé aux vents dominants pour protéger les oiseaux des intempéries et augmenter la durée de vie du nichoir ;
- si un piquet est employé comme support, veillez à ce que celui-ci soit correctement ancré dans le sol et suffisamment solide pour permettre une longue durée de vie.



⇒ *nichoirs à mésanges & nichoirs semi-ouverts :*

- sur un mur, un arbre ou une haie vive, un piquet... ;
- entre 2 et 4 mètres de hauteur ;
- dans un endroit pourvu d'arbres ou de buissons, voire même en lisière ou en forêt. En milieu bocager pour le Moineau Friquet.

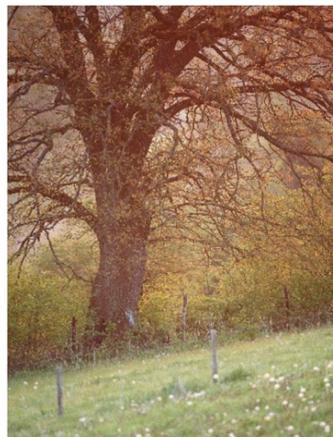
⇒ **nichoirs à Chouette chevêche :**

- idéalement dans un arbre isolé ou une haie mais reste possible contre un mur (hangar agricole...);
- entre 2 et 6 mètres de hauteur ;
- avec l'entrée éloignée de grosses branches qui pourraient permettre l'intrusion de fouines ;
- munis de son dispositif anti-prédation (=tube en PVC), droit ou coudé selon la situation ;
- à l'écart des peuplements forestiers (>200m) pour ne pas favoriser la prédation par la Chouette hulotte ;
- dans un environnement de prairies pâturées (de préférence en permanence, l'herbe devant être rase toute l'année afin de permettre à la Chevêche de chasser, au sol, micro-rongeurs, insectes ou encore lombrics, etc.) avec quelques arbres isolés et/ou des haies pour permettre le repos et la chasse ;
- placer 3 à 4 cm de copeaux ou paille de lin dans le fond du nichoir.



⇒ **nichoirs à Faucon crécerelle :**

- idéalement dans un arbre isolé, un pylône ou un mât, dans une haie mais reste possible contre un mur. Site propice typique illustré ci-contre ;
- entre 5 et 15 mètres (l'espèce aime nicher haut) ;
- dans un environnement agricole ou de type « parc ».



⇒ **nichoirs à Chouette effraie (convient également pour le Faucon crécerelle) :**

- à l'intérieur d'un bâtiment avec l'accès du nichoir face à un trou d'envol dans le mur, sans possibilité pour la chouette de se glisser sur les côtés ou, pire, de se coincer ;
- le trou d'accès doit idéalement se situer à plus de 5 mètres de hauteur ;
- le nichoir est en général posé sur 2 ou 3 solides équerres métalliques. Attention, le poids du nichoir et de son contenu (s'il n'est pas nettoyé annuellement) peut aisément dépasser les 40 kg ! ;
- en cas de présence de la Chouette effraie et du Faucon crécerelle, si la place est disponible, il est possible d'installer 2 nichoirs dans le même toit /sur la même façade. Cela limitera ainsi la compétition interspécifique et permet d'accueillir les deux espèces simultanément.



⇒ **nichoirs à Martinet noir :**

- le Martinet noir approche son nid en trajectoire directe et souvent à grande vitesse. A son départ, il se laisse volontiers tomber avant de reprendre de l'altitude. Il faut donc qu'il y ait une hauteur de 4 m libre de tout obstacle au minimum entre le trou d'entrée et le sol, mais si possible plus de 5 m ;
- l'orientation importe peu mais le nichoir doit être protégé, typiquement sous une corniche ou toute autre avancée de toit ;
- l'occupation des nichoirs peut prendre plusieurs années car elle est la résultante de l'installation de jeunes oiseaux ne disposant pas encore de site de nidification. Il est possible de faciliter cette colonisation par l'utilisation appropriée d'enregistrements de cris diffusés de mi-mai à mi-juillet (entre 8h et 10h et entre 18h et 21h30). Nous contacter pour en savoir plus.



Attention ! Dans toutes les situations où un arbre sert de support, veillez à ne pas « étrangler » les arbres ou les branches sur lesquels seront installés les nichoirs. Adaptez donc le système de fixation, installer des calles de bois entre le fil et l'écorce et, enfin, contrôlez annuellement l'ensemble du dispositif.



Le nettoyage & l'entretien du nichoir sont-ils nécessaires ?

L'état du nichoir doit être vérifié annuellement.

La période idéale pour cette visite de contrôle est entre septembre et fin décembre afin de limiter le dérangement occasionné.

Les oiseaux concernés ne vidant pas les restes des nids précédents, il est nécessaire d'en profiter pour enlever tout le contenu du nichoir afin de laisser la place pour la nouvelle génération. Ce nettoyage contribuera également à éviter la transmission de maladies et éliminer les potentiels parasites. Si le nichoir est particulièrement sale, il est possible de le désinfecter (chalumeau ou éthanol par exemple). La récolte des fonds de nichoirs peut être analysée afin de retrouver les bagues des jeunes morts, prélever les pelotes de réjection pour la détermination des proies...

L'état global du nichoir, son dispositif de fermeture et le système d'ancrage au support doivent être **impérativement** vérifiés et ajustés si besoin lors de ce contrôle annuel. Pour la Chouette chevêche, la litière peut être renouvelée si le nichoir a été occupé.

Le Martinet noir est capable d'assurer lui-même l'entretien de son logement. Néanmoins, un nettoyage + désinfection tous les 4 à 6 ans est recommandé, ce qui

permettra de contrôler la qualité du dispositif d’ancrage et d’éviter ainsi toute chute malencontreuse du nichoir.

Lors du nettoyage/entretien ou du baguage des jeunes, il est utile de s’assurer que le nichoir ne dispose pas d’autres locataires tels des chauves-souris, des guêpes, des polistes, des frelons, le lérot ... auquel cas, laissez-le bien en place.

Baguage & suivi scientifique

Les visites en période de nidification sont à proscrire formellement sauf cas d’absolue nécessité ou si la visite est menée dans un contexte d’études scientifiques (baguage scientifique). Nous insistons sur le fait que toute perturbation intentionnelle d’un oiseau nicheur, fut-ce en nichoir, constitue une infraction à la loi sur la conservation de la nature !



Si vous souhaitez faire baguer les pulli (joli terme pour désigner le jeune de la sortie de l’œuf à l’obtention de son plumage juvénile), nous insistons sur le strict respect des règles que vous donnera le bagueur. Cette personne est formée et dispose des autorisations légales pour manipuler les oiseaux. Ci-contre, le baguage d’une jeune Chouette effraie et d’une nichée de Mésange bleue.

Réalisé au bon moment et dans de bonnes conditions, le baguage permet de fournir de nombreuses informations utiles pour la connaissance de l’espèce, telles que la longévité, le nombre de jeunes et nombre à l’envol, les distances parcourues (dispersion et migration),...

Pour en savoir plus sur le baguage en

Belgique : <https://odnature.naturalsciences.be/bebirds/fr/>

Placer des nichoirs, est-ce vraiment utile ?

La transformation de nos paysages les 150 dernières années (urbanisation délirante, pratiques agricoles industrielles, évolution des pratiques architecturales,...) ont induit une diminution de sites propices à la nidification de nombreux oiseaux, sans même parler des dégâts occasionnés au reste de faune et de la flore. Les espèces cavernicoles (ayant besoin d'une cavité) sont plus particulièrement concernées par cette situation.

La pose de nichoirs permet donc de compenser ce phénomène **mais ne s'inscrit par conséquent pas dans une démarche de sauvegarde pérenne des populations des espèces concernées**, à moins que des actions jouant sur le paysage et ses ressources (« gîte » et « couverts ») ne soient efficacement menées en parallèle. Ne donnons pas aux nichoirs des vertus qu'ils n'ont pas. Cela est d'autant plus vrai que les nichoirs, sauf exceptions, ont une durée de vie limitée par la nature même de leurs matériaux constitutifs.

Néanmoins, pour certaines espèces, telles la Chouette effraie, la Chouette chevêche ou le Martinet noir par exemple, le placement de nichoirs peut aider les populations à maintenir leurs effectifs faute de mieux, voire de diminuer le taux de prédation par les chats domestiques ou les fouines. Cependant, même dans ces cas, les nichoirs pourraient être remplacés par des mesures à plus long terme impliquant un aménagement du paysage différent ou l'intégration de sites d'accueil intra-muros lors de l'édification ou la restauration d'ouvrages bâtis. Bref, les nichoirs ne sont bien souvent, en termes d'écologie et de restauration de l'environnement, qu'un emplâtre sur une jambe de bois.



La pose de nichoirs peut cependant, **et c'est bien là que nous inscrivons notre initiative**, avoir un but didactique (école, famille), d'études scientifiques (bagueage), d'augmentation locale de certaines populations en vue de profiter de leur impact potentiel sur certains ravageurs de cultures (lutte biologique) ou encore pour favoriser son plaisir à observer les oiseaux dans son jardin.

Outre le discutable intérêt écologique des nichoirs évoqués ci-dessus, leur mauvais placement et/ou leur mauvais entretien peuvent avoir des conséquences néfastes sur les oiseaux.

Les nichoirs, et les pratiques de nourrissage hivernal, peuvent propager différentes maladies chez les oiseaux, notamment la salmonellose (bactérie du genre *Salmonella*), la trichomonose (protozoaire *Trichomonas gallinae*), la coccidiose (protozoaires du genre *Eimeria*), l'aspergillose aviaire (champignon du genre *Aspergillus*), des pododermatites (infections bactériennes),...

Les ectoparasites peuvent également être propagés tels que les tiques et les poux qui peuvent infester les oiseaux et provoquer des démangeaisons, des irritations de la peau et des infections.

S'ajoutent encore à tout cela des risques de maladies virales telles que la grippe aviaire ou la maladie de Newcastle, qui peuvent être propagées par le contact avec d'autres oiseaux malades ou par les excréments laissés dans le nichoir.

Installés à proximité des habitations, les risques de sur-prédation par le chat domestique sont également accrus, surtout sur les juvéniles, pouvant faire d'un nichoir un véritable puits écologique.



Quelle densité de niochirs installer ?

Il est difficile de donner une appréciation correcte de la densité à ne pas dépasser tant chaque endroit est différent en termes de ressources en nourriture, de l'occupation du sol aux alentours, des risques de prédation (chats, fouines, rats laveurs, pics, etc.). La prudence est cependant de mise car une densité trop importante de niochirs par rapport aux ressources va accroître la compétition intra et interspécifique, ce qui peut entraîner de l'agressivité, des conflits pour la nourriture, des adultes accaparés par la surveillance du niochir, une diminution de la taille des nichées, etc.

Dans un environnement riche en ressources alimentaires, nous recommandons de garder une distance d'au moins 30 mètres entre deux niochirs de même type afin de limiter la compétition alimentaire. Si les niochirs ciblent le Moineau friquet, l'idéal est d'en installer une dizaine distants de quelques mètres, voire même accolés, car cette espèce aime tout particulièrement s'installer en colonies lâches.

Pour la Chouette chevêche, il peut être intéressant de placer les niochirs par « paires » (50 à 150m entre les deux) dans les endroits très pauvres en cavités. Cela va permettre de laisser un 'choix' aux Chevêches et, surtout, une solution de repli existante en cas de prédation ou autre perturbation. Dans toute autre situation, mieux vaut laisser un minimum d'environ 300 mètres entre deux niochirs.



Pour la Chouette effraie, les fermes isolées et habitations campagnardes pourraient chacune disposer d'un niochir. Dans un village, il est utile de disposer idéalement de plusieurs sites afin d'offrir une solution de repli en cas de prédation par la fouine, ou de compétition avec le Faucon crécerelle. Dans plusieurs cas, 2 niochirs de ce type ont été installés dans le même comble ou grenier avec la nidification réussie et simultanée de la Chouette effraie et du Faucon crécerelle.

Pour le Martinet noir, l'idéal est de placer plusieurs niochirs côte à côte. L'espèce aime en effet nicher en colonie et est très fidèle à son nid d'une année à l'autre.

Quelle densité pour un usage de lutte biologique en verger ?

Certains passereaux insectivores peuvent consommer de très grandes quantités de chenilles et autres proies, permettant de diminuer sensiblement le nombre de ravageurs tel le Carpocapse, l'Anthonome, les tordeuses, la Zeuzère du poirier, les cheimatobies, les noctuelles, etc. Les rapaces pourront avoir un impact sur les populations de campagnols. La lutte biologique utilise cette utile interaction de prédation densité-dépendante en favorisant la présence de ces espèces d'oiseaux, alors nommées « faune auxiliaire ».

A noter que la lutte biologique est également réalisée avec des insectes, des bactéries, des nématodes, des virus, des mammifères,... pour d'autres types de ravageurs. Il est important de comprendre que la lutte biologique ne permet pas d'éradiquer un problème biologique mais permet de tenter de maintenir les dégâts sous le seuil économique de nuisance.



Ci-dessus, une fleur avortée par les dégâts d'une larve d'Anthonome et le tristement célèbre Carpocapse (=ver de la pomme). Les impacts économiques de ces ravageurs peuvent être considérables pour les producteurs.

En cas de pose pour une lutte biologique en verger, afin d'avoir un impact réel, nous vous conseillons d'installer **7 à 10 nichoirs/ha** : 2 à 4 nichoirs avec un trou de 28 mm et 3 à 4 nichoirs avec un trou de 32mm. A cela peuvent s'ajouter la pose de 2 nichoirs semi-

ouverts/ha. En cas d'occupation complète, il est possible d'augmenter très progressivement le nombre de nichoirs.

Ces densités ne sont valables que pour un verger dont les arbres sont bien développés et donc avec assez de ressources alimentaires pour les oiseaux attirés. Dès lors, le nombre de nichoirs doit augmenter progressivement avec le développement des arbres afin de ne pas créer d'excessifs et néfastes comportements de compétition intra et interspécifique.



Deux nichoirs à Chouette chevêche peuvent être installés par « paire » distants de 50 à 150m, dans ou à proximité du verger. Cette espèce a un rayon moyen de chasse de +/- 500 mètres selon la qualité de son environnement. Une efficacité dans la lutte contre les campagnols dans votre parcelle ne nécessite donc pas nécessairement la présence du nichoir dans celle-ci mais bien aux alentours immédiat en fonction des possibilités de placement correctes du nichoir. Un plan d'action plus général autour du verger pourrait permettre l'accueil de plusieurs couples à proximité et donc d'espérer maintenir plus durablement une population viable tout en augmentant l'impact sur les

rongeurs.

La Chouette effraie et le Faucon crécerelle ont des rayons de chasse plus importants encore que la Chouette chevêche. Installer des nichoirs pour ces espèces dans le village proche (les combles ou le clocher par exemple) ou les fermes/maisons environnantes est donc très utile. A noter que des nichoirs à Faucon crécerelle peuvent être installés sur des pylônes ou des arbres, idéalement à plus de 8 m de hauteur.



Quelques données sur l'efficacité de la lutte biologique en verger par les oiseaux :

- réduction jusqu'à 90% des larves d'Anthonome du pommier ;
- réduction jusqu'à 95% de larves diapausantes de Carpocapse ;
- un couple de Chouette effraie consomme plus de 4000 proies par an dont 35 à 80% de rongeurs (principalement des Campagnols des champs) ;
- bien que son alimentation soit variée et compte de nombreux invertébrés, la Chouette chevêche consomme des vertébrés (principalement des rongeurs) avec une proportion en biomasse pouvant aller jusqu'à 70% en hiver, contre 20% en été.

Pour en savoir plus sur la lutte biologique :

- SUTY L. (2010), *La lutte biologique – vers de nouveaux équilibres écologiques*, Quae / Educagri éditions, 330p.
- RICARD J.-M., GARCIN A., JAY M. & MANDRIN J.-F. (2012), *Biodiversité et régulation des ravageurs en arboriculture fruitière*, CTIFL – coll. Hortipratic, 474p.

Que faire lorsqu'un jeune « tombé du nid » est trouvé ?

Sauf exception, les jeunes tombent rarement du nid et ce que l'on prend pour tel correspond plutôt à un envol prématuré qu'à une réelle chute.

Les espèces concernées sont des espèces dites 'nidicoles', c'est-à-dire dont l'élevage des jeunes est presque exclusivement mené dans le nid et autour de celui-ci pendant une durée de temps assez brève une fois les jeunes sortis. Les parents viendront donc nourrir le jeune « tombé ».

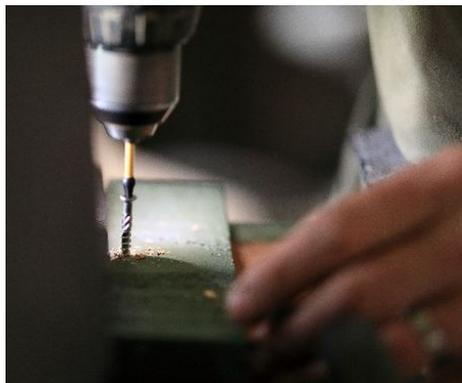
Attention : replacer l'oisillon dans le nid/nichoir représente un risque non négligeable de provoquer l'envol trop hâtif du reste de la nichée et d'en augmenter la mortalité.

Si le jeune est au sol, il peut cependant être utile de le déposer dans un buisson très proche, à l'ombre, hors de portée des chats en laissant bien le soin aux parents d'achever l'élevage. L'odorat des oiseaux étant peu développé, toucher un oisillon dans ce contexte ne compromet nullement son nourrissage.

Caractéristiques générales de nos nichoirs

Les nichoirs que nous construisons et vous proposons sont conçus pour une longue durée de vie et permettre un accueil optimal (volume, accès, protections...) des espèces ciblées.

Le bois est du Douglas issu de forêts locales (Ferrières) et la découpe est réalisée à proximité (Spa) en planches de 22mm d'épaisseur. L'assemblage est maintenu à l'aide d'agrafes galvanisées très résistantes de 4 cm, renforcées par des vis inox de 55 mm.



Pour les nichoirs à mésanges, l'ouverture a été prévue par le toit afin d'éviter des ouvertures involontaires lorsque le nichoir vieillit. Le toit est ainsi volontairement conçu avec un peu de jeu afin que les gonflements éventuels du bois ne viennent pas compromettre les opérations de nettoyage annuel des nichoirs. De même, les fentes du plancher permettent une meilleure ventilation du nichoir.

La profondeur des nichoirs à mésanges est prévue pour diminuer les risques de prédation par les chats ou les fouines.

Afin de permettre une longue durée de vie, notre choix, tout à fait discutable, a été de peindre les nichoirs. Les peintures synthétiques ayant été exclues en raison de leur nocivité, notre choix s'est posé sur une peinture « à l'eau ».

Ne vous y trompez cependant pas !

Cela signifie que le solvant employé est 100% eau dans notre cas mais les additifs et pigments ajoutés n'en font cependant pas une peinture 'naturelle'. Nous recommandons donc vivement, en fin de vie du nichoir, de ne pas le laisser pourrir sur place mais de l'évacuer dans les centres de tri de déchets.

De même, le choix du roofing pour le toit, s'il est loin d'être écologique, permet une durée de vie optimale du nichoir.

Il conviendra donc, le moment venu, de le séparer du bois et de l'évacuer dans les centres de tri de déchets appropriés.

Notez qu'il est possible de commander des nichoirs en bois brut sans peinture et/ou sans roofing sur le toit. N'hésitez pas à nous contacter.



Qui sommes-nous ?

Sylv'Agro est une petite société dont l'activité principale tourne autour de la conception et la mise en œuvre de projets agro-forestiers, toujours avec une vision résolument tournée vers la préservation de notre environnement.



Nous réalisons pour vous ou avec vous :

- ✓ la plantation et le suivi d'arbres fruitiers (verger de production ou familial)
- ✓ la plantation et le suivi de haies, avec ou sans valorisations économiques
- ✓ la plantation et le suivi d'arbres isolés ou en alignement
- ✓ la conception de projets agro-forestiers avec valorisation économique
- ✓ la taille de vos arbres fruitiers
- ✓ les travaux sur corde (élagage, soins aux arbres, abattage de sécurité,...)
- ✓ la création de mares
- ✓ des diagnostics environnementaux
- ✓ des formations, courtes ou longues, sur les thématiques ci-dessus



Sylv'Agro srl – Sébastien Pirotte

TVA : BE 0 728.775.549

Sur le Hour 17

| +32 (0) 494 98 35 36

4910 La Reid

| sebastien.pirotte@yahoo.fr